



GRATUIT

N° 005/AVRIL 2021

Magazine d'information et sensibilisation sur
la santé sexuelle et reproductive des
adolescents et des jeunes

QUELLES **SOLUTIONS** INNOVANTES POUR LUTTER CONTRE LES **VIOLENCES** BASÉES SUR LE GENRE EN **GUINÉE?**

► **CONTRACEPTION**

ce qu'il faut savoir sur les méthodes, attitudes et pratiques qui existent en Guinée

► **DROIT ET AUTONOMISATION DES FEMMES**

Nanette Touré explique le concept «#JeprendslePouvoir»

► **CONSEILS**

Ce que les victimes de viol doivent éviter dans les premières minutes suivant l'agression

► **REPORTAGE**

Coup de projecteur sur Djessira Diabaté, une menuisière au parcours inspirant...



LA VOIX DÉCOMPLEXÉE DE LA JEUNESSE



“ Pour réussir l'autonomisation des filles et des femmes de Guinée, il faudrait que nous travaillions sur la petite fille qui sera la femme de demain.

Hawa Béavogui

Ministre des Droits et de l'Autonomisation des femmes



“ En dénonçant un bourreau assis derrière son smartphone, on peut sauver d'autres filles du harcèlement en ligne

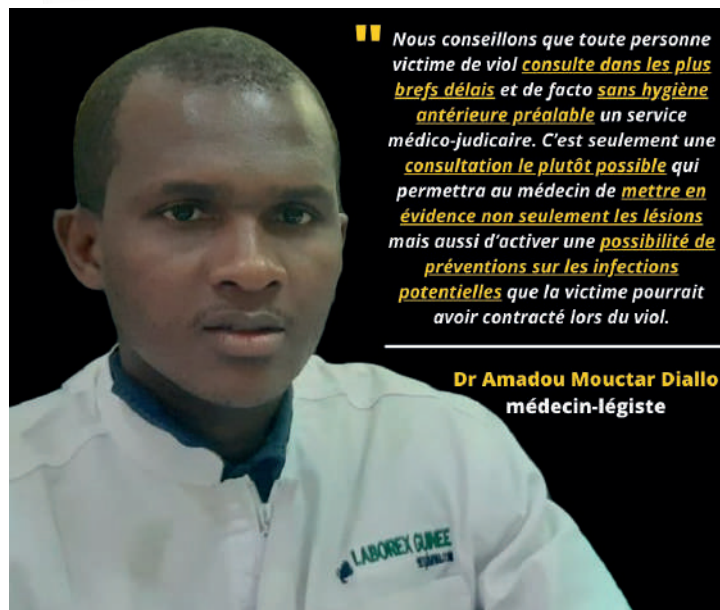
Mamadou Alpha Diallo
Président d'ABLOGUI



“ Les jeunes filles doivent cesser de rejeter leurs responsabilités sur les parents (...) Elles doivent se préparer à construire leur vie et créer leur propre activité.

Salémata Naby Bangoura

Agripreneuse à Fria



“ Nous conseillons que toute personne victime de viol consulte dans les plus brefs délais et de facto sans hygiène antérieure préalable un service médico-judiciaire. C'est seulement une consultation le plutôt possible qui permettra au médecin de mettre en évidence non seulement les lésions mais aussi d'activer une possibilité de préventions sur les infections potentielles que la victime pourrait avoir contracté lors du viol.

Dr Amadou Mouctar Diallo
médecin-légiste



POURQUOI SENSIBILISER ET INFORMER À TRAVERS LE NUMÉRIQUE ?



Génération qui ose est une plateforme d'information et de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, de promotion de l'émancipation des femmes et de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG). Ce projet, lancé en juin 2017 par l'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) avec l'appui financier du Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA) et du ministère de la Jeunesse, est né de la volonté de mettre en place une plateforme d'expression libre pour la jeunesse sur ces thématiques de société. Principalement numérique, disposant d'un site internet (www.generationquiose.org), d'une page Facebook, d'un compte Twitter, d'un compte Instagram et d'une chaîne YouTube, le projet produit également un magazine papier trimestriel, dont la distribution est gratuite. Ce magazine reprend les productions phares (reportages, interviews, portraits, affiches, etc.) qui ont été publiées au cours des trois derniers mois sur les canaux digitaux de Génération qui ose.

L'objectif de cette plateforme interactive est de sensibiliser et informer à travers le numérique sur la santé de la reproduction, en facilitant l'accès des adolescents et des jeunes ainsi que des parents aux informations de qualité sur ces sujets. Dans ce nouveau numéro, le cinquième depuis le lancement de la version papier, nous

allons aborder entre autres : la santé de la reproduction notamment la contraception, le droit et l'autonomisation des femmes, la première édition du Forum de la jeune fille guinéenne, la lutte contre les violences basées sur le genre, les activités en rapport avec la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, etc.

Nous ne saurons terminer cet édito sans rappeler que la plateforme Génération qui ose est ouverte à tous ceux et à toutes celles qui souhaitent contribuer à la sensibilisation, à l'enrichissement des discussions - en partageant des informations vérifiées - sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, ou désirent s'engager dans la lutte contre les violences basées sur le genre... Que vous soyez médecin, gynécologue, acteur engagé dans la promotion de la santé sexuelle et reproductive, sage-femme, étudiant en médecine ou activiste de droits des femmes, vous pouvez devenir « oseur ou oseuse » et partager vos connaissances avec les autres membres du réseau. Ça vous tente ? Écrivez-nous à : lagenerationquiose@gmail.com !

Par Thierno Diallo,
Chef de projet Génération qui ose

GUINÉE : QUELLES RÉFORMES ET MESURES POUR LA PROTECTION ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ?



En février 2021, à l'occasion de la première édition du Forum de la jeune fille guinéenne, un panel a réuni le ministre de la Justice, Mory Doumbouya, la ministre des Droits et de l'Autonomisation des femmes, Hawa Béavogui, et la présidente de la Coalition des femmes leaders de Guinée (COFEL), Fatou Baldé Yansané, autour de l'engagement du gouvernement guinéen dans la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion de l'émancipation des femmes. Une occasion mise à profit par les intervenants pour discuter des réformes entreprises par l'Etat et des mesures que les autorités guinéennes comptent prendre pour intensifier la lutte contre le phénomène des VBG, tout en faisant la promotion de l'autonomisation des femmes.

A la question de savoir quelles les réformes et les mesures prises par le département de la Justice pour venir en aide aux personnes victimes de violences, Me Mory Doumbouya a tout d'abord assuré que désormais les cours et les tribunaux prendront leur responsabilité non seulement dans le traitement des questions de violences, de mutilations génitales, mais aussi en veilleront à l'exécution correcte des peines, même si les plaignant.e.s se désistent. Citant les prouesses de son département en matière de punition des auteurs des différentes violences à l'endroit de la couche féminine, comme ce fut le cas à N'Zérékoré en novembre 2020, contre un enseignant qui avait déshabillé son épouse en public, le ministre Doumbouya, a invité toutes les structures concernées et intéressées par la lutte contre les violences basées sur le genre à s'engager davantage pour mettre fin au phénomène.

Sur les réformes que les autorités guinéennes comptent mettre en place afin de verrouiller le système pour que tout coupable soit traduit devant les juridictions et que la décision qui en sort reste applicable, même en cas de pardon, Mory Doumbouya préconise la concertation de

tous les acteurs concernés et des consultations de haut niveau pour, au besoin, procéder à une revue de la législation en vigueur et de relever tous les cas réputés être des causes d'échappatoire ou des mesures de dysfonctionnement, les recenser et chercher à les corriger (...) Il appartient à toutes les structures concernées, à l'Etat de relever, au cas par cas, toutes les questions de ce genre et de se rapprocher de l'Assemblée nationale pour pouvoir les corriger parce qu'en la matière, il faut un sursaut patriotique de tout le monde et beaucoup de rigueur dans la répression surtout », a-t-il proposé.

Pour le Ministre de la justice, la faute n'est pas celle de l'état de la législation en vigueur mais l'inaction de tous les acteurs concernés. « Il s'agit là donc d'échappatoire. Suivez très bien le déroulement des procédures, même par voie de presse, et faites des réactions et des dénonciations pour que tous les cas de dysfonctionnement soient corrigés au fur et à mesure », a conseillé le Garde des Sceaux.

A cet effet, la Coalition des femmes leaders de Guinée (COFEL), par la voix de sa présidente Fatou Baldé Yansané, a assuré être à disposition pour mettre en place un mécanisme de verrouillage pour amener les présumés auteurs de violences devant les tribunaux.

Pour la ministre des Droits et de l'Autonomisation des femmes, il y a une légère amélioration de l'accès des femmes aux différentes sphères (sphères de décision, économique et autre). Toutefois, il va falloir mettre l'accent sur l'autonomisation des femmes. « Pour réussir une effective autonomisation, il faut impérativement assurer une véritable protection des droits des femmes qui puisse assurer à la femme son épanouissement, l'amener à prendre des choix dans sa vie, à prendre des grandes décisions dans sa vie, mais aussi favoriser son éducation parce que pour accéder au sein des décisions, il faudrait que les femmes soient suffisamment outillées », a laissé entendre Hawa Béavogui.

Elle préconise aussi un travail concerté de tous les sectoriels concernés dans le cadre du processus d'amélioration de la scolarisation de la jeune fille parce que « pour réussir l'autonomisation des filles et femmes de Guinée, il faudrait que nous travaillions sur la petite fille qui sera la femme de demain (...) Il faudrait que nous mettions l'accent sur une forte coordination (...) Il faudrait que réellement on soit suffisamment outillés pour pouvoir faire face aux grandes décisions ».

Rappelant les dysfonctionnements constatés au niveau de la loi, Hawa Béavogui fait savoir qu'il faut que les priorités soient restructurées en pensant plus à celles nationales qu'à celles des partenaires étrangers. Elle a aussi demandé la mobilisation des ressources nécessaires pour assurer la mise en œuvre effective des différentes politiques et documents stratégiques en collaboration avec les ONG nationales et internationales ainsi que la révision des documents stratégiques dans l'intérêt de nos différentes cibles

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE EN GUINÉE : COMMENT ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE ?



La première édition du Forum de la jeune fille guinéenne s'est tenue les 5 et 6 février 2021 à Conakry. Crédit photo :

Génération qui ose

Selon une étude de l'agence ONU-Femmes, publiée en novembre 2020, dans le monde, 35% des femmes ont subi au moins une fois des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou bien des violences sexuelles de la part d'une autre personne. Ce chiffre ne tient pas compte du harcèlement sexuel.

Une réalité qui inquiète plusieurs associations de défense des droits des femmes. A l'occasion de la première édition du Forum de la jeune fille guinéenne, organisée par le Club des jeunes filles leaders de Guinée, la question des violences basées sur le genre (VBG) est plusieurs fois revenue dans les débats.

Le rôle des médias dans la prévention et la dénonciation des VBG a été notamment évoqué par la journaliste et activiste des droits humains Moussa Yéro Bah.

Dans un pays où le taux d'accès à Internet est l'un des plus bas d'Afrique, l'approche serait de se tourner vers les radios communautaires, ont soutenu les panélistes. Ces médias de proximité restent aujourd'hui indispensables pour les populations du pays profond, qui en font un outil d'information et de sensibilisation au quotidien.

Les médias jouent un rôle très important dans la formation de l'opinion publique. Ils peuvent influencer positivement les autorités à la prise de décisions politiques et au changement de comportement en informant sur les tendances du phénomène, les pratiques favorisant sa propagation et sur les nuisances au sein de la société, selon la conférencière.

En dehors des populations de campagne, Internet est aujourd'hui un outil très efficace et accessible à la plupart des populations dans les zones urbaines et semi-urbaines. Une avancée que la journaliste Moussa Yéro Bah salue, tout en appelant les victimes de s'approprier de ces outils pour en faire une arme de défense et de dénonciation des violences basées sur le genre.

« C'est une grande avancée que nous avons aujourd'hui avec les réseaux sociaux parce qu'ils facilitent la prise de parole et rendent l'information plus instantanée.

Néanmoins, beaucoup de travail reste à faire dans les médias traditionnels qui ne traitent quasiment plus des sujets relatifs aux violences faites aux femmes dans notre pays. Il faut que les ONG évoluant dans ce cadre se donnent la main pour qu'il y ait encore plus d'acquis », a-t-elle souhaité.

S'agissant des violences sexuelles, beaucoup estiment qu'il faut mettre l'accent sur l'éducation sexuelle dans la sensibilisation, et préparer les jeunes filles et femmes à une sexualité saine pour éradiquer les violences sexuelles.

Pour Dr Gabriel Konaté, au-delà des jeunes filles qui, la plupart, sont les victimes d'agressions à caractère sexuel, les jeunes garçons, également, devraient être une priorité dans l'éradication des violences sexuelles. C'est pourquoi ce médecin légiste préconise un accompagnement psycho-social des jeunes filles victimes de violence sexuelle qui, pour la plupart, développent des troubles de stress post-traumatique qui se manifestent par un dysfonctionnement physique, émotionnel, cognitif, comportemental et de la personnalité.

QUELLES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE EN GUINÉE ?



STOP
AUX VIOLENCES FAITES AUX
FEMMES



Directed by
**BILAL MBENGUE
LEYE GUEYE**

Bien qu'il n'existe pas de données statistiques détaillées sur toutes les formes de violences faites aux femmes/filles, les résultats de l'Enquête nationale sur les violences basées sur le genre révélaient en 2013 que 92% des femmes âgées de 15 à 49 ans étaient victimes de violences avec des variations régionales : 88% de femmes en Guinée forestière ; 64% de femmes en Basse-Guinée ; 57% de femmes à Conakry ; 54 % de femmes en Moyenne-Guinée ; 51% de femmes en Haute-Guinée. Si ces dernières années plusieurs moyens sont employés pour y mettre fin, le phénomène résiste encore au sein de la société guinéenne.

A l'occasion de la première édition du Forum de la jeune fille guinéenne, organisée les 5 et 6 février 2021 à Conakry par le Club des jeunes filles leaders de Guinée, un panel portant sur les solutions innovantes pour arriver à éradiquer le phénomène a été développé.

Répartis en quatre groupes sur quatre thèmes (lutte contre l'excision, lutte contre le mariage d'enfants, lutte contre les violences sexuelles et propositions pour la prise en charge gratuite des victimes de violences basées sur le genre), les participants à cet événement ont fait des propositions. Afin d'éradiquer ces violences, il a été recommandé aux décideurs, aux politiques et aux ONG des solutions innovantes comme l'application effective des lois existantes et la création d'un centre d'accueil pour les victimes.

Pour lutter contre l'excision et le mariage d'enfants, il a été proposé de faire appliquer les lois qui existent déjà et qui ont été ratifiées par l'Etat guinéen, de former et équiper les médecins légistes et les services de l'Office de protection du genre, de l'enfance et des mœurs (OPROGEM) ; surtout ceux de l'intérieur du pays, pour avoir un meilleur résultat entre autres. Il a aussi été demandé de renforcer les capacités des organisations et de les aider à travailler ensemble, en créant une synergie d'actions pour leur permettre de planter le décor et trouver où se situe le vrai problème.

S'agissant des violences sexuelles, il a été suggéré la sanction des coupables à juste titre et correctement pour qu'ils servent d'exemple et la sensibilisation des garçons et filles sur les questions d'éducation sexuelle. La formation et l'équipement des services de l'OPROGEM ont également été recommandés.

- Accompagner les survivantes et les impliquer dans les activités de sensibilisation,

car du moment où elles sont les victimes, elles peuvent être les actrices de changement ;

- Créer des centres d'accueil et de réinsertion équipés pour les victimes de violences en Guinée ;
- Doter les victimes d'une activité génératrice de revenu pour leur autonomisation ;
- Leur permettre d'avoir accès à certaines formations et à certains domaines qui puissent leur donner l'autonomisation financière.

Les jeunes filles qui ont participé à ce forum estiment que tous les acteurs (leaders religieux, personnel médical et membres d'ONG, etc.) doivent être impliqués dans la lutte contre les VBG, parce que c'est un problème qui concerne toutes les couches de la société guinéenne.

La création d'un centre d'accueil et de réinsertion pour les victimes de VBG ainsi que l'application stricte et correcte de la loi sont jugées comme des mesures innovantes et font partie des réalisations suggérées à court terme. « La création d'un centre de réinsertion est une solution très innovante parce qu'on a eu des cas où on ne pouvait pas garder des victimes chez nous, des cas de mariage précoce où la fille elle-même dénonce, mais les parents refusent à la fille de rester à la maison. Et ça, c'est un problème majeur. S'il y avait un centre de réinsertion équipé en Guinée, on aurait pu trouver des solutions pour aider ces victimes. Dans ce centre équipé, il faut une prise en charge médicale et psychologique.

Pour l'application stricte et correcte de la loi, même si c'est en cours, et que les choses sont en train de changer progressivement, il faut qu'elles soient un peu plus en avance par rapport à ce que nous sommes en train de faire », souligne Aminata Abass Doumbouya, la chargée de communication du Club des jeunes filles leaders de Guinée.

Afin de mettre en œuvre ces recommandations, les jeunes filles comptent sur l'implication de tous les acteurs, surtout les partenaires au développement et les autorités politiques. « Nous lançons un appel au niveau des partenaires et au niveau de l'État, puisque les ONG n'ont pas la capacité de payer ou de construire un centre de réinsertion, de payer la formation des services de l'OPROGEM, de payer surtout les prises en charge médicales et psychologiques des victimes. Donc, c'est un appel, un plaidoyer, que nous lançons au niveau de l'État et au niveau des partenaires techniques et financiers pour qu'ils viennent en aide aux différentes ONG qui évoluent dans la lutte contre les violences basées sur le genre, en nous appuyant pour toutes les solutions que nous avons proposées et pour un meilleur résultat. Parce que c'est ce que nous recherchons », ajoute-t-elle.

COMMENT LE NUMÉRIQUE PEUT ÊTRE AU CŒUR DE L'ÉMANCIPATION DES FILLES ET FEMMES ?



Les 5 et 6 février 2021, le Club des jeunes filles leaders de Guinée a organisé à Conakry la première édition du Forum de la jeune fille guinéenne, sous le thème : « Jeunes filles, victimes et actrices du changement ! ».

Pendant ces deux jours, plusieurs sujets liés aux droits de la jeune fille guinéenne ont été abordés au cours des différents panels, dont celui intitulé : « Le numérique au cœur de l'émancipation des filles et femmes ».

Ce panel parlant exclusivement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'émancipation des filles et femmes a été animé par Mamadou Alpha Diallo, le président de l'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) et Elhadj Bah, CEO de SUITE, les deux qui ont honoré de leur présence.

Durant près d'une heure de débat, ces deux spécialistes des TIC sont longuement revenus sur les points positifs et négatifs de l'utilisation du numérique, notamment les réseaux sociaux.

Elhadj Bah s'est beaucoup accentué sur l'éducation mentale de la jeune fille. Pour lui, il

faut réfléchir avant de publier un texte ou une image sur les réseaux sociaux, car cette publication peut avoir plusieurs interprétations qui peuvent même nuire à la vie de la personne qui l'a faite.

Quant à Mamadou Alpha Diallo, il a déploré le fait que les filles et les femmes sont moins représentées sur les réseaux sociaux par rapport aux hommes. Pour lui, ce fait peut s'expliquer par un manque de confiance en soi par la couche féminine.

Toutefois, les panélistes ont exhorté les filles à utiliser les outils du numérique pour leur émancipation. Puisque, si hier les gens utilisaient les médias classiques (radios, télévisions, journaux papiers...) pour se faire entendre, aujourd'hui, depuis leur chambre, à l'aide d'un smartphone, elles peuvent passer leur message auprès de n'importe quelle personne connectée à travers le monde.

Sur l'utilisation rationnelle des réseaux sociaux, les panélistes ont conseillé aux filles et aux femmes d'assumer le contenu de leurs publications sur la toile. « Une publication que vous n'êtes pas prêtes à assumer si elle est affichée au pont du 8 novembre, ne la faites pas sur les réseaux sociaux », a conseillé Elhadj Bah.

Pour lui, dans le monde actuel, « il ne sert à rien de garder sa fille à la maison pendant qu'elle a le monde dans ses mains avec son smartphone ».

C'est pourquoi, il a conseillé aux parents d'approcher leurs filles et de discuter avec elles « pour briser le silence et les tabous ».

Par rapport au harcèlement sur les réseaux sociaux dont beaucoup de filles et femmes sont victimes, Alpha Diallo les encourage à dénoncer cet état de fait, tout en assumant les critiques de certains détracteurs qui vont suivre. « En dénonçant un bourreau assis derrière son smartphone, on peut sauver d'autres filles », a insisté le président de l'ABLOGUI, rappelant l'existence de la loi sur la cybersécurité qui réprime ce type de comportement.

MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES : PLUSIEURS EFFORTS RESTENT ENCORE À FAIRE POUR ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE



Le samedi 6 février 2021, l'humanité a célébré la Journée internationale de tolérance zéro face aux mutilations génitales féminines. En cette période de pandémie du Covid-19, plusieurs jeunes filles sont obligées de rester à la maison. Ce qui inquiète les Nations-Unies qui soulignent que deux millions de femmes et de filles supplémentaires pourraient subir des mutilations génitales féminines au cours de la prochaine décennie, en plus des quatre millions déjà à risque chaque année.

C'est pourquoi, à l'occasion de cette journée, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres et les directrices exécutives de l'UNFPA (Fonds des Nations-Unies pour la population), Dr. Natalia Kanem, et de l'UNICEF (Fonds des Nations-Unies pour l'enfance) Henrietta Fore, ont appelé à « agir maintenant pour empêcher que cela ne se produise ».

Antonio Guterres invite « instamment tous les gouvernements, les décideurs politiques, les organisations de la société civile et les autres acteurs à donner la priorité à la lutte contre les

mutilations génitales féminines dans leurs réponses nationales » à la pandémie du COVID-19.

Pour les Nations-Unies, la lutte contre les mutilations génitales féminines requiert l'effort de nombreuses parties prenantes, dont des décideurs mondiaux, régionaux, nationaux et locaux et la société civile. Des petites organisations locales et groupes de défense des droits de la femme jusqu'aux organisations non gouvernementales, internationales, des agents du changement, comprenant aussi bien

les enseignants et les agents de santé que les chefs religieux et les anciens des communautés locales ainsi que des autorités judiciaires et des responsables de l'application des lois.

Les fonds pour l'effort de "guerre" contre les mutilations génitales féminines

L'ONU estime que quelque 2,4 milliards de dollars devraient être mobilisés pour atteindre cet objectif. Car l'institution compte sur ce financement pour continuer à financer les efforts proportionnellement aux engagements même dans les pays où les mutilations génitales féminines sont déjà en recul. Les progrès doivent être dupliqués.

Quid de la Guinée dans cette lutte ?

Les mutilations génitales féminines touchent environ 100 à 140 millions de filles et femmes à travers le monde qui sont exposées à cette pratique néfaste.

L'ARTISTE-CHANTEUSE KEYLA K S'ENGAGE CONTRE L'EXCISION EN GUINÉE

En marge de la célébration de la Journée internationale de tolérance zéro aux mutilations génitales féminines (MGF), l'artiste-chanteuse Keyla K a lancé un projet de lutte contre l'excision. Dénommé « Sauvons nos enfants, stop excision », ce projet va s'appuyer sur la sensibilisation.

Pour l'artiste, il n'est plus question de faire des dons d'argent ou de prendre des lois pour arrêter la pratique de l'excision, car elle est d'ordre culturel en Guinée. « Il faut faire parler le cœur de ces exciseuses afin qu'elles déposent définitivement les couteaux pour d'autres approches. Nous devons continuer à user de l'éducation et de la sensibilisation pour arrêter ce fléau. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre projet 'Sauvons nos enfants, stop excision' », a-t-elle expliqué.

En Guinée, à défaut de nouvelle statistique pour cette nouvelle année, le ministère des Droits et de l'Autonomisation des femmes rapporte les statistiques de l'Enquête démographique et santé (EDS) de l'année 2018 qui fait état d'une prévalence de 95,5% des mutilations génitales chez les filles/femmes de 15 à 49 ans et 39 % chez les filles de 0 à 14 ans.

Pour la ministre des Droits et de l'Autonomisation des femmes, Hawa Béavogui, « cette baisse ne reflète guère les immenses efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers dans le processus de lutte contre les mutilations génitales féminines, notamment en termes d'existence d'un important arsenal juridique y afférent, de renforcement des capacités et de réponses multisectorielles, doit être constamment soutenue ».



Sensibiliser les communautés, les écoles secondaires, les leaders d'opinion ainsi que les leaders politiques et religieux des cercles concernés par les conséquences des MGF, c'est le but de cette initiative, lancée le dimanche 7 février 2021 à Conakry.

Elle permettra également à Keyla K de s'engager non seulement par sa musique, mais aussi par sa présence sur le terrain afin de combattre la perpétuation de l'excision, pour la santé et l'épanouissement de la jeune fille guinéenne.

Pour lancer ce projet, l'artiste-chanteuse a choisi de présenter le clip de son titre « Le cauchemar de l'excision », une chanson qui relate l'histoire d'une petite fille emmenée à l'exciseuse par sa mère et qui, ensuite, explique la douleur de la petite fille dans sa chair. Ce clip « vient appuyer ici le combat que je mène en tant qu'artiste mais surtout en tant que femme engagée », a fait savoir la rappeuse.

Créer un réseau guinéen de lutte contre les mutilations génitales féminines, composé de jeunes engagés sur le terrain et qui auront pour cœur d'activité la sensibilisation, notamment dans les écoles, sera le principal objectif de ce projet. « Au-delà des messages de sensibilisation véhiculés à travers ma musique, je voudrais aussi être présente sur le terrain pour dire à toutes ces femmes et filles, au bord du gouffre : 'Tenez bon, tout ira bien' », a ajouté l'artiste-chanteuse connue pour son engagement en faveur des droits des femmes.

Fatou Baldé Yansané, la présidente de la Coalition des filles et femmes leaders de Guinée (COFFEL), trouve cette initiative de Keyla K salubre. Elle promet d'accompagner le projet avec les moyens dont elle dispose. « Je réitère ma disponibilité à être avec [Keyla K] et surtout à lui fournir les éléments de langage [nécessaires] pour essayer de s'adresser aux communautés (...) Nous mettrons nos compétences à sa disposition pour l'aider à poursuivre » son combat, a déclaré l'activiste.

« Sauvons nos enfants, stop excision » vient donc rejoindre la longue liste d'initiatives portées par des ONG, célébrités et institutions qui se battent pour mettre fin à l'excision en Guinée, où 97% des filles et femmes de 15 à 49 ans sont victimes du phénomène. Pour de meilleurs résultats, Keyla K et ses partenaires misent également sur la formation de journalistes sur les notions de « communication et reportage sur les mutilations génitales féminines ».

CONSEILS

CE QUE LES VICTIMES DE VIOL DOIVENT ÉVITER DANS LES PREMIÈRES MINUTES SUIVANT L'AGRESSION



Ces dernières années, des cas de violences basées sur le genre, particulièrement de viol, sont régulièrement rapportés par la presse à travers la Guinée. Et pour les spécialistes, la limitation des déplacements imposée par la crise sanitaire du COVID-19 favorise le phénomène. Aujourd'hui, l'isolement peut en effet être un obstacle supplémentaire à la recherche et à l'obtention d'aide pour les victimes. Étant généralement confinées chez elles, parfois avec leurs bourreaux ! Comme la pandémie du nouveau coronavirus, le phénomène de violences basées sur le genre est planétaire et affecte tout autant les pays riches que ceux en voie de développement.

Pour endiguer le phénomène qui détruit la vie de nombreuses filles ou femmes en empêchant leur autonomisation, des mesures doivent être prises pour sensibiliser davantage sur les attitudes à avoir après une agression sexuelle. Pour en parler, Génération qui ose est allée à la rencontre du médecin-légiste Dr Amadou Mouctar Diallo.



Génération qui ose : Que doivent faire les victimes de violences basées sur le genre pour faciliter le travail des médecins légistes et de la justice ?

Dr. Amadou Mouctar Diallo : Après une violence, la logique serait de faire une consultation rapide. Quant à la particularité du viol, il faut rappeler que toute la chaîne pénale s'appesantit principalement sur trois éléments pour mettre en évidence un viol, afin qu'il y ait une sanction judiciaire conséquente et efficace. C'est l'élément matériel qui est le maillon fort de la chaîne pénale, pour qu'il y ait infraction d'un fait. Cet élément matériel, malheureusement, disparaît lorsqu'un temps s'écoule. C'est pourquoi toute victime de viol est appelée à consulter dans les plus brefs délais un service médico-judiciaire, s'il existe, à défaut un service médico-légal pour tierce raison.

- La première serait de mettre en évidence des éléments matériels qui permettraient de faciliter la prise en charge du dossier.

- Secundo, une assistance médicale qui est plus importante que la première. Parce que lorsque la victime est prise en charge très tôt, il y a une possibilité de prévenir les infections qui peuvent découler d'un viol. On sait que lorsqu'il y a viol, il n'y a pas de consentement, donc forcément il y a des lésions. Que ce soit micro ou macro qui sont constatés au niveau de l'organisme, si la victime n'est pas prise en charge rapidement peut impliquer d'autres infections associées. Donc, nous conseillons que toute personne victime de viol consulte dans les plus brefs délais et de facto sans hygiène antérieure préalable. Que ce soit les toilettes intimes ou le lavage global corporel ou autre... C'est seulement une consultation le plutôt possible qui permettra au médecin de mettre en évidence, non seulement les lésions, mais aussi d'activer une possibilité des préventions sur les infections potentielles que la victime pourrait contracter lors du viol.

Comment les services de médecine légale sont-ils contactés ?

Dans le circuit normal, la médecine légale est contactée par la chaîne pénale. Soit par les officiers de la police judiciaire (OPJ) ou par le tribunal en question. Mais il y a certaines victimes qui se rendent directement vers les services de médecine légale, soit parce qu'elles n'envisagent pas trop une procédure pénale ou elles ne pensent pas que cela impacterait lorsqu'elles engagent une procédure pénale. Donc, elles viennent vers nous. Nous recevons donc les victimes par les deux manières.

Lorsque ce sont les victimes elles-mêmes qui viennent vers les services de médecine légale, nous les enregistrons, nous les prenons en

charge et par après nous les amenons vers un service judiciaire qui va repositionner le jalon pénal, afin de recevoir un rapport émanant du service de médecine légale.

Mais classiquement, les services de médecine légale reçoivent les victimes venant soit des officiers de police judiciaire (OPJ) ou des tribunaux.

Puisque les services de médecine légale sont assermentés, ils ont un travail classique et servent même de répertoire pour la chaîne pénale guinéenne.

Le fait pour la victime de contacter directement les services de médecine légale n'empiète-t-il pas la procédure judiciaire ?

On a pu intégrer au sein de la chaîne pénale cette collaboration. Donc, de facto, quand ça vient des services de médecine légale, les OPJ ont confiance et prennent crédits de nos dires. De surcroît, nous partons toujours avec les éléments matériels de justification des faits que nous alléguons dans le rapport en question. Nous ne partons jamais dans un cadre discréditant le service, pour qu'il y ait toujours cette confiance. C'est pourquoi jusqu'à présent elles traitent de la même manière les victimes que nos services envoient vers eux que ceux émanant d'eux pour une éventuelle prise en charge dans la poursuite pénale.

Quels poids ont les rapports de médecine légale dans la décision d'un juge ?

Poids ! Je ne le dirais pas. Mais nous sommes un maillon de la chaîne pénale. Donc de facto, nous leur accordons du crédit, autant qu'ils le font pour nous. Si les conclusions médico-légales ne sont pas prises en compte au niveau de la chaîne judiciaire, nous avons le droit de demander le pourquoi, parce que, c'est soit ils n'ont plus intérêt à nous consulter, soit ils n'ont plus d'avantages à nous 'fatiguer'. Donc, s'ils nous accordent du crédit, on leur accorde aussi du crédit. Comme il y a la complémentarité entre nous, nous allons vers eux, afin que nos constatations soient considérées dans la prise en charge de la procédure judiciaire.

CONTRACEPTION : CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES MÉTHODES, ATTITUDES ET PRATIQUES EXISTANT EN GUINÉE

Grâce aux progrès scientifiques, les couples ont la possibilité de choisir à quel moment faire des enfants. Cette technique est connue sous les appellations : « la contraception » et « la planification familiale ». Mais quelles sont les méthodes les plus efficaces de cette technique qui permet d'espacer les naissances, voire de ne pas faire des enfants ? Comment les choisir ? Et quels sont les avantages ainsi que les inconvénients qui peuvent découler de leurs usages ? Génération qui ose est allée à la rencontre de Aïssata Tounkara, étudiante en synthèse clinique et coordinatrice de l'ONG Action Jeunesse féminine de Guinée (AJEFGUI). Entretien...

Génération qui ose : C'est quoi la contraception ?

Aïssata Tounkara : La contraception, de façon générale, c'est l'ensemble des précautions ou moyens que l'on observe pour avoir des relations sexuelles en évitant de contracter une grossesse. Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la contraception est définie



Aïssata Tounkara est étudiante en synthèse clinique mais aussi coordinatrice de l'ONG Action Jeunesse féminine de Guinée (AJEFGUI). (C) Génération qui ose

comme étant l'utilisation d'agent de méthode de précaution pour diminuer la probabilité de conception ou l'éviter.

Quels sont les avantages ?

La contraception est avant tout sanitaire, pour la femme, les enfants et en même temps pour le couple. Pour la femme, elle permet de limiter les grossesses, c'est-à-dire espacer les naissances et permettre à l'organisme génital de la femme de se reposer. Elle est également sanitaire dans la mesure où elle permet d'éviter les grossesses non désirées et permet de ne pas contracter des grossesses à des âges précoces. La contraception est également utilisée par rapport à certaines méthodes, comme la pilule, pour les femmes qui ont des problèmes hormonaux ou troubles hormonaux ou également pour des femmes qui ne désirent pas avoir des enfants. Elle est également économique, parce que chaque enfant est à entretenir, à éduquer ; et les parents sont dans l'obligation de prendre soin de lui.

A-t-elle des inconvénients ?

Oui. Certaines méthodes contraceptives peuvent entraîner des troubles menstruels, à type de saignement ou l'absence des règles, qui sont plus souvent réversibles. Elles peuvent également entraîner une augmentation de poids. Mais, il faut signaler que parmi les méthodes contraceptives, une seule permet à la fois d'empêcher les grossesses non désirées et les infections sexuellement transmissibles : c'est le port du condom ou du préservatif.

Quels sont les types de contraception utilisés en Guinée ?

Les méthodes utilisées en Guinée sont nombreuses. On peut les classer en méthodes naturelles, mécaniques hormonales, mais également chirurgicales.

- Les méthodes naturelles : sont l'abstinence, le collier qu'on utilise en Guinée, mais également la 'maman', c'est-à-dire une méthode d'allaitement maternel exclusif par aménorrhée. Maintenant, les femmes qui pratiquent la 'maman' sont celles qui viennent d'accoucher qui ne voient pas leurs règles

pendant six mois et qui ont des enfants qui ont moins de six mois et sous allaitement maternel exclusif ;

- La méthode hormonale : on a les pullules que la femme utilise pendant vingt-et-un jours et se repose pendant sept jours. Elle peut aussi les utiliser pendant vingt-huit jours si elles sont bien réglées. Il y a également les dépôts. Ce sont les injections sous-cutanées que les femmes peuvent utiliser. Pour cela, il faudra leur expliquer comment ça doit se passer. On leur explique d'orée qu'elles peuvent prendre les injonctions qui ont une durée de trois mois. A cela s'ajoutent les implants. Ce sont des brins qu'on met au niveau du bras. La plupart du temps, c'est au niveau du bras gauche. Cela est pratiqué par un agent de santé qualifié ;

- La Méthode mécanique : ce sont des douilles qu'on place dans l'organe génital de la femme, c'est-à-dire à l'utérus, qui est pratiqué également par un médecin ou une sage-femme qualifiée ;

- On a également les méthodes chirurgicales : il peut s'agir d'une ligature sur les trompes pour les femmes ou une vasectomie. A cela s'ajoutent les pilules du lendemain qui existent en Guinée et qui sont rarement utilisées, parce que les gens ne sont pas assez informés sur cette méthode ;

- Et au niveau des préservatifs, il existe deux types : les préservatifs féminins et ceux masculins. Mais en Guinée, on observe que les gens ne sont pas trop imprégnés par rapport à l'utilisation des préservatifs féminins. C'est pourquoi on parle toujours des condoms masculins qui sont les plus utilisés. Il faut signaler que c'est le condom ou préservatif qui permet à la fois d'empêcher une grossesse non désirée et les infections sexuellement transmissibles. Donc, son utilisation est très encouragée.

Quelles sont les méthodes les plus efficaces ?

L'efficacité d'une méthode dépend d'abord de l'état clinique de la femme. Si elle choisit une méthode, on lui explique les avantages et les inconvénients. Mais, il y a également des critères décrits par l'OMS.

Il s'agit des critères de perles qui classent les méthodes de contraceptions de 0 à 0,9 ; et la plupart du temps dans les études ou la littérature, on dit que c'est bien, si la pilule contraceptive est bien utilisée. Elle est plus efficace par rapport aux autres. Mais, il y a certains qui diront également que les dispositifs intra-utérins sont plus avantageux que les autres. Donc, les avis divergent sur les méthodes.

TÉMOIGNAGE. ÊTRE SÉROPOSITIVE ET VIVRE BIEN, C'EST POSSIBLE !



Photo d'illustration. (C) DR

En Guinée, vivre avec le VIH/SIDA rime souvent avec « quelques » difficultés : il faut soit cacher son statut, soit faire face à la stigmatisation de la société. Dans ces deux cas, pour surmonter cette épreuve, le soutien de l'entourage et la prise de produits sont fondamentaux. Témoignage sous l'anonymat d'une personne vivant avec le VIH/SIDA depuis une décennie...

Madame F. vit en effet avec le VIH depuis 2010. Dans sa famille, elle est la seule séropositive connue jusqu'à ce jour - elle s'est confiée à Génération qui ose au début du mois de décembre 2020. Cette 'grâce' de vivre (presque normalement) des années avec le redoutable virus, elle la doit à la prise régulière des produits antirétroviraux.

Et pourtant, quand elle avait découvert son statut positif, ce fut un énorme choc pour la jeune femme. « La première fois qu'on m'a dit que je suis séropositive, c'était à l'hôpital mais le médecin qui m'a dépistée ne m'a pas dit qu'il y avait un traitement. J'ai fait un an sans traitement. C'est après que les gens m'ont expliquée comment ça se passe. Je pensais qu'une fois qu'on vous a dépisté séropositif, c'est la fin du monde, que tout se limite à l'instant même », se souvient la jeune dame.

De demandes en demandes, Madame F. a été dirigée vers le centre Dream à Fassia, un district de la commune rurale de Manéah dans la

préfecture de Coyah, où elle a entamé son traitement.

« Quand j'ai commencé, j'étais très fatiguée. Mais quand ils m'ont expliquée la procédure, la prise des médicaments, j'ai accepté ! Il m'a suffi de quelques mois pour récupérer. Je n'ai rien payé et la prise en charge est gratuite. Mon état s'est amélioré, car maintenant j'ai la charge virale indétectable », se réjouit-elle.

La stigmatisation, elle y a fait face comme tout malade du VIH/SIDA en Guinée. Dans son quartier, beaucoup racontaient qu'elle était sidéenne mais sans preuves. « Avant que je ne découvre que j'avais cette maladie, les gens disaient dans le quartier : 'la fille-là est malade, je crois qu'elle a le VIH', ainsi de suite... Les gens parlaient puis j'ai commencé le traitement. Je leur ai juste dit que quand quelqu'un est malade, essayez de connaître son problème au lieu de diffamer les gens. Mais j'ai compris que dans le quartier, beaucoup de personnes avaient pris leurs distances avec moi », se souvient la patiente.

Contrairement à d'autres personnes, le fait de contracter le VIH/SIDA n'a pas brisé le rêve de la jeune Madame F. En prenant ses produits régulièrement, elle a même terminé ses études supérieures. « A travers les médicaments, j'ai fini mes études. Quand la maladie m'a attrapé, je faisais la 1ère année en Droit, en 2010, mais j'ai fini mes études en 2014. A cause de la maladie, ça m'a beaucoup perturbée mais j'ai atteint mon objectif », exulte-t-elle.

La famille, c'est ce qui a aidé la jeune femme à traverser cette dure épreuve. « Ma famille m'a beaucoup soutenu quand elle a découvert ma maladie. Ma maman et ma grande sœur, me mettaient au dos pour m'envoyer au centre parce que je ne pouvais pas marcher à un moment donné. Dans la famille proche, personne ne s'était éloignée de moi. Et aujourd'hui, je les envoie régulièrement faire leur test sérologique et tout le monde est négatif. Grâce aux médicaments que je prends, je me sens à merveille », précise Madame F.



Photo d'illustration. (C) DR

Pour elle, ce qui peut aider les personnes atteintes du VIH/SIDA à vivre, c'est d'accepter de faire le test de dépistage afin de pouvoir prendre les médicaments adéquats à temps. « Un test qui est fait à temps peut aider (...) On peut vivre avec le VIH/SIDA, faire des enfants avec et la vie continue ! Les gens doivent comprendre que c'est important de faire le test à temps », conseille-t-elle, ajoutant que stigmatiser les malades n'est pas la solution. « Il faut connaître toi-même ce que tu as parce, c'est seulement à travers le test de dépistage qu'on peut savoir si tu as le VIH/SIDA ou pas », conclut-elle.

JOURNÉE DES FEMMES : DÉCLARATION DU DR NATALIA KANEM, DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE L'UNFPA



Photo d'illustration. (C) DR

Aux quatre coins du monde, les femmes sont des meneuses. Elles mènent à bien des processus de paix, dirigent des entreprises, créent des écoles et des hôpitaux. Elles président des nations et des conseils d'administration. Elles sont à la tête d'organisations internationales ou locales, de groupes confessionnels ou d'équipes sportives, et de mouvements ouvriers ou environnementaux, bien souvent en continuant de prendre soin de leur famille et de leur communauté.

En cette Journée internationale des femmes, nous célébrons toutes les femmes, et en particulier celles qui se placent aux avant-postes du combat pour l'égalité. J'encourage les femmes de tous les âges, aspirant à des positions de leadership, à se lancer. N'attendez pas. Ce droit vous appartient et le monde a plus que jamais besoin de vous.

Aucun pays n'a encore atteint une parfaite parité hommes-femmes en matière de leadership. Cependant, je crois que nous y parviendrons et que les femmes, en unissant leurs forces, feront de ce monde un monde meilleur. L'égalité entre les sexes est synonyme de sociétés prospères. De paix plus solide. La société dans son ensemble en tire profit.

Et pourtant, de nombreux obstacles continuent de barrer l'accès des femmes au pouvoir. Parmi les plus importants figurent notamment les entraves au droit de disposer de son corps. De nombreuses femmes sont dépossédées du pouvoir de décision le plus élémentaire concernant leur propre corps : avoir ou non des relations sexuelles, utiliser ou non des moyens de contraception, ou même opérer ses propres choix en matière de soins de santé.

Aucune femme ne devrait se trouver privée de ces choix. Pourtant, un an après le début de la pandémie de COVID-19, nous constatons à quel point les crises peuvent exacerber les obstacles existants qui entravent la capacité des femmes à disposer librement de leur corps : les services de santé sexuelle et reproductive ont été fermés ou suspendus dans le monde entier, et la violence basée sur le genre est montée en flèche.

Une femme qui ne peut disposer librement de son corps risque de voir se multiplier les obstacles à l'égalité tout au long de sa vie, limitant ainsi l'éventail des choix et des droits qui lui serait indispensable pour accéder au pouvoir. C'est pourquoi nous devons nous assurer que les femmes disposent des compétences et des possibilités propices à leur leadership, mais aussi qu'elles puissent construire leur parcours sur le socle solide du droit à disposer de leur corps.

Tout au long de la crise de la COVID-19, les femmes ont maintenu à flot des sociétés entières : majoritaires parmi les travailleurs de première ligne, elles ont permis de soutenir les systèmes de santé, tout en assumant avec courage des responsabilités supplémentaires au sein de leur foyer, où elles se sont occupées des personnes malades et des enfants privés d'école. Elles ont fait en sorte que les centres d'accueil puissent rester ouverts aux femmes victimes de violences, et elles ont littéralement gravi des montagnes pour distribuer des moyens de contraception.

En résumé, les femmes ont elles-mêmes offert des preuves éclatantes et inoubliables de la valeur de leur leadership. Celles-ci doivent être célébrées et renouvelées, jusqu'à ce qu'émerge un monde dans lequel chaque femme pourra prendre le contrôle de son corps et de sa vie, dans lequel les femmes exerceront le pouvoir d'égal à égal, comme c'est leur droit.

Photo d'illustration. (C) DR



DROITS DES FEMMES : LE COLLECTIF GUINÉENNE DU 21ÈME SIÈCLE ORGANISE UN MARATHON POUR FAIRE ENTENDRE SA VOIX



“Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19”, c’est le thème retenu cette année par les Nations-Unies pour la célébration de la Journée internationale des droits des femmes. Cette année - comme depuis 1977 - l’humanité a célébré cette journée le lundi 8 mars 2021.

En Guinée, en raison de la pandémie du Covid-19 et du virus Ebola, les autorités ont reporté la commémoration officielle de cette journée à une date ultérieure. Toutefois, quelques activités ont été menées pour la marquer.

Le Collectif Guinéenne du 21ème siècle, en collaboration avec d’autres organisations de la société civile guinéenne, a organisé un marathon à l’école Sainte Marie de la Bellevue, à Conakry, dans l’après-midi du lundi 8 mars 2021. Ce marathon a été suivi par une causerie sur les droits des femmes en Guinée.

Pendant ce marathon dénommé #1Km1Droit, les activistes arboraient des tissus blancs sur lesquels étaient mentionnés des messages forts de sens : Droit à l’éducation ; Droit à l’emploi ; Stop au harcèlement ; Égalité homme-femme ; Égalité salariale ; Stop au viol ; Stop aux discriminations ; Stop au viol des enfants ; Stop à l’excision ; Droit au planning familial ; Égalité des droits ; Stop à la mortalité maternelle ; Stop aux mariages précoces ou encore Droit à des accouchements humanisés

« Le marathon, un kilomètre, un droit, c’est que chacun vienne courir pour un droit. Vous avez vu les différents messages. Chacun choisit le droit pour lequel il veut lutter, pour lequel il se bat et que la personne marche pour ce droit-là », a expliqué Mariama Diallo, la présidente du Collectif Guinéenne du 21ème siècle..



Selon elle, « à la base, c’était une journée pour rendre hommage à ces femmes, à ces enfants, à ces petites jeunes-filles qui se trouvent dans les villages reculés et qui marchent des kilomètres pour aller trouver de l’eau, pour aller à l’école, etc.

A la base, on rendait hommages à toutes ces personnes qui vivent dans des conditions extrêmement difficiles, pour que l'Etat, les gouvernants puissent faire face, puissent aider ces gens-là pour avoir des meilleures conditions de vie ».

Sur les 365 jours de l'année, c'est une seule journée qui est dédiée aux droits des femmes. Une chose que regrette Diaraye Bah, directrice du bureau exécutif de l'ONG Mon enfant, Ma vie. Toutefois, elle salue le fait qu'il y ait une journée qu'on prend pour parler des sujets relatifs aux droits des femmes mais qui sont moins abordés. « Je pense que ce n'est pas à l'occasion d'une seule journée qu'on devrait parler de tous ces sujets-là. Mais, c'est toujours bien d'avoir une journée spéciale pour parler de tout cela », a-t-elle laissé entendre.

Sur la situation des droits des femmes en Guinée, Mariama Diallo, du Collectif Guinéenne du 21ème siècle, trouve que c'est « toujours compliqué malheureusement », regrette-elle, avant de souligner que « le plus important, c'est

qu'on est en train de faire ce qu'on doit faire (...) On essaie de ne pas lâcher le combat ».

Lors de la causerie sur les droits des femmes, une intervenante pense qu'il faut sensibiliser la société. « Dire à la société que si quelqu'un viole, il sera sanctionné (...) Quelque soit la faute, il mérite une sanction », a-t-elle lancé dans la foulée. Un avis largement partagé par les autres femmes réunies pour la circonstance.

Selon le médecin-légiste Pr Hassan Bah, son service a enregistré en 2020, 367 cas de viols dont 181 sur des mineures et 28 cas d'inceste. Et malheureusement, le phénomène continue sa folle progression, car en moins de trois mois déjà – pour l'année 2021 – 107 violences sexuelles ont été enregistrées par les autorités.

Pendant une enquête menée par les équipes du Pr Hassan Bah, en collaboration avec des psychologues, il a été découvert que 50% des auteurs de viols en Guinée n'avaient aucun problème mental et 35% d'autres étaient sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

LE COLLECTIF

#GuineenneDu21eSiecle

S'ENGAGE POUR LA LUTTE CONTRE LE VIOL EN GUINÉE

utiliser les hashtag
#224HalteAuViol
et **#PlusPeurDenParler**
pour dénoncer ces actes
ignobles !

STOP
au silence

« La Honte doit changer de camp! »



Guinéenne du 21e siècle



@guineennedu21es



@guineennedu21es



DROITS ET AUTONOMISATION DES FEMMES : NANETTE TOURÉ EXPLIQUE LE CONCEPT

#JEPRENDSLEPOUVOIR



image d'illustration facebook/nanette Touré

Donner le choix à la femme d'être ce qu'elle veut, en étant maîtresse de son destin, voilà la voie que Nanette Touré compte montrer, à travers le concept 'Je prends le pouvoir'. Pour en savoir davantage sur ce concept engagé, Génération qui ose est allée à la rencontre de cette entrepreneure et militante. Interview...

Génération qui ose : C'est quoi le concept "#JePrendsLePouvoir" ?

Nanette Touré : "Je prends le pouvoir", c'est un mouvement qui a été mis en œuvre ce mois de mars et qui continue sur la problématique des conditions de vie des femmes qui restent essentielles en Guinée. Énormément de femmes subissent des abus. Que cela soit dans le cadre familial, professionnel et même de la société elle-même. Donc, il était important de partir sur des constats assez spécifiques et surtout en ayant à l'esprit qu'il faut des étapes pour résoudre ces différentes problématiques.

J'ai jugé nécessaire que la première étape c'était de leur faire prendre

conscience d'abord de ce que les femmes ont en elles comme pouvoir, comme possibilité et surtout ce qu'elles peuvent faire pour elles-mêmes et à leurs niveaux. "Je prends le pouvoir" vient d'abord dans ce sens. Une prise de conscience directe des différentes femmes et ensuite, une prise de conscience des possibilités qui s'offrent à nous. Donc, "Je prends le pouvoir" sur mes choix, "je prends le pouvoir" sur mon avenir et "Je prends le pouvoir" sur mes droits. C'est-à-dire, je suis en tant que femme autant qu'un homme dans cette société ou dans le pays, libre de savoir quel métier j'ai envie de faire. Libre de savoir quelle

formation j'ai envie de faire. Et surtout libre de savoir si j'ai envie de me marier ou pas. Si je veux faire des enfants ou pas. Quand est-ce que je dois les faire. C'est à moi d'en faire le choix. Et aussi par rapport à la vie sociale, à la vie politique, à la vie économique, qu'en tant que femme, je peux participer. Participer, ce n'est pas être juste spectatrice. Participer, c'est choisir ce que je peux faire comme activité économique. Je peux créer ou je peux être ouvrière si je le souhaite. Je peux être une artiste, je peux être celle que je veux, parce que je fais partie de cet ensemble.

Est-ce qu'il est facile de "Prendre le pouvoir" dans une société patriarcale, comme la nôtre ?

C'est comme si on disait : est-ce qu'il a été facile d'être libre ? Rien n'est facile, mais quand on veut, moi je pense qu'on peut. C'est pourquoi il faut commencer par le départ. On ne peut rien changer pour qui que ce soit, si cette personne même n'a pas la volonté d'avoir ce changement-là. Ça ne sera pas facile, mais c'est possible.

Quel est le but final de l'initiative de "#JePrendsLePouvoir" ?

C'est d'abord un développement personnel qui nous permet de fleureter en tant que femme avec toutes les possibilités qui s'offrent à nous. Et aussi, c'est pouvoir mener des sensibilisations au niveau des différentes familles, sur la place de la femme au sein de la famille, au sein de la société. C'est aussi un plaidoyer qui permet de faire en sorte qu'il y ait une prise de conscience générale sur le fait que les droits des femmes sont aussi les droits de l'Homme.

Quels sont les retours que vous avez eu depuis le lancement de ce concept ?

Les retours sont plutôt positifs au niveau de la jeune génération et au niveau des femmes. Il y a eu aussi beaucoup d'encouragement au niveau des générations beaucoup plus âgées que nous. Mais ce qu'il faut retenir par exemple, c'est qu'il n'y a pas eu beaucoup d'implication au niveau des institutions, au niveau des entreprises, au niveau des groupements. Ça, ça manque beaucoup en fait. C'est comme si dans la société, la cause de la femme n'intéresse que quand c'est quelque chose de négatif et qu'on vienne pour résoudre tout de suite un problème. Mais à partir du moment où la femme tient un discours ou elle dit "je veux participer, j'ai la capacité", beh là, tout le monde s'assoie et regarde. Une façon de dire qu'on va bien voir ce que vous allez faire. Mais ce n'est pas grave. L'important aujourd'hui, ce qu'il y a énormément de femmes et de jeunes filles qui ont repris ce concept, qui se sont exprimées pendant les deux semaines (de campagne, ndlr) en utilisant ce hashtag #JePrendsLePouvoir, il y en a énormément qui ont utilisé le logo, les visuelles pour s'exprimer, pour libérer la parole, pour raconter ce qu'elles ont vécues, pour partager leurs expériences. Donc, c'est déjà un processus qui est en marche.

RETOUR SUR LA JOURNÉE DE DON DE SANG ORGANISÉE PAR L'APAC, AVEC ASMAOU BARRY

Au cours du mois de mars, dédié aux droits de la femme, plusieurs actions ont été menées pour toucher du doigt les problèmes auxquels les femmes sont confrontées, et contribuer à les résoudre. En 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé qu'environ 830 femmes meurent chaque jour dans le monde du fait des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement.

Pour accompagner leurs « sœurs » pendant cette période difficile, les femmes réunies au sein de l'Association des professionnelles africaines de la communication (APAC) ont organisé, le 29 mars 2021, une journée de don de sang, dans le hall de la Radio télévision guinéenne (RTG), à Conakry. Afin d'en savoir davantage sur cette activité humanitaire, Génération qui ose a rencontré la présidente de l'APAC. Dans cet entretien, Asmaou Barry parle de « droit moins débattu » qu'est la santé de la reproduction...



Génération qui ose : Parlez-nous de cette activité de don de sang que vous avez initiée ?

Asmaou Barry : Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, nous avons initié un certain nombre d'activités, parmi lesquelles cette opération de don de sang. Nous sommes dans un mois au cours duquel les droits des femmes sont revendiqués. Et justement, nous avons parlé d'un droit qu'on ne parle pas souvent : c'est le droit à la santé de la reproduction. Nous sommes parties de ce constat : il y a plus de femmes qui arrivent dans les maternités, qui sont en couche ou en état de travail avec des complications. Elles ont besoin de sang. Malheureusement, souvent, leurs proches ont besoin de courir de gauche à droite pour essayer de trouver une poche de sang ici et là. C'est trop compliqué souvent. Le temps que ça prend peut-être long. Et, si les complications s'accroissent, la femme peut en mourir. Donc, c'est pour pallier à cela que nous, en tant qu'organisation féminine, mais aussi organisation professionnelle et organisation membre de la société civile en part entière, nous avons pensé qu'il faille organiser cette journée, afin de déclencher un déclic auprès de tous les citoyens de façon générale, mais aussi des organisations socio-professionnelles et acteurs de la société civile en particulier pour qu'on puisse initier même si c'est une fois par an par organisation, une activité de don de sang: Cela fera beaucoup de journée de don de sang qu'on peut faire et permettre au Centre de transfusion sanguine qui est le service habilité à distribuer les poches de sang au niveau des centres hospitaliers et les maternités pour donner à qui de droit. Voilà pourquoi nous avons initié cette journée. On espère que d'autres organisations socio-professionnelles vont suivre l'initiative. Ça peut être les avocats, les journalistes, les médecins. N'importe quelle couche ou organisation socio-professionnelle peut l'envisager et faire autant.

Le plus souvent, les gens se plaignent du fait que certains hôpitaux refusent de donner du sang, même s'ils ont une réserve et exigent que les parents ou proches du malade en donnent, est ce que vous pensez que le sang que vous êtes en train de collecter arrivera aux bénéficiaires ?

Pour cette activité, nous avons voulu aller en partenariat avec le Centre national de transfusion sanguine, qui est le service habilité à collecter du sang et à le redistribuer au niveau des centres hospitaliers. Nous faisons entièrement confiance à ce service et espérons que les poches de sang collectées bénéficient aux personnes qui sont dans le besoin. Car, moi, j'ai donné mon sang à zéro franc, donc j'espère que le patient qui le recevra, le recevra à zéro coût. C'est vrai que souvent quand on veut du sang, généralement, on demande à un ou deux proches du patient de donner du sang. Moi, je comprends cette démarche. Convenons qu'il n'y a pas trop souvent des dons de sang. Donc, le peu qu'il y a, a besoin d'être renouvelé. Ce qu'ils peuvent, c'est de demander à chaque fois que quelqu'un a besoin du sang, c'est de compenser le sang que vous allez récupérer. Moi, je comprends cette démarche, même si ce n'est pas tout le monde qui l'appréhende ainsi. C'est pourquoi, il faudrait qu'il y ait tous les jours des volontaires qui vont donner du sang, afin qu'on ne soit pas chaque fois obligés pour avoir une poche de sang ou deux de donner. Même, si c'est important d'amener les gens à donner leur sang. Mais s'il y a suffisamment de poches de sang en banque, je ne pense pas que cela restera un impératif pour avoir des poches de sang. Donc, pour pallier à cette situation que beaucoup décrivent, il faut donner du sang régulièrement. Quand il y aura une grande quantité de sang, peut-être que donner le sang sera moins une option, quand on vient pour en chercher.

Quel est l'objectif que vous visez ?

L'APAC n'est pas à sa première expérience. Nous l'avons déjà organisé, il y a deux ans à l'hôpital préfectoral de Fria. Cette fois, nous le faisons à l'attention du Centre national de transfusion sanguine qui va se charger de distribuer le sang collecté, au niveau des centres hospitaliers et des maternités. Mais, comme je le disais à l'entame, c'est de déclencher le déclic auprès des autres pour qu'il y ait suffisamment d'organisations socio-professionnelles qui le donnent. Nous certainement, on va refaire l'expérience, puisque nous sommes à notre deuxième fois. Qui sait, peut-être dans un an, on va organiser une nouvelle journée de don de sang. En tout cas, nous en appelons aux autres organisations de le faire. Je pense que si chaque organisation le fait une fois par an, c'est déjà suffisant pour avoir une grande quantité en banque.

COUP DE PROJECTEUR SUR DJESSIRA DIABATÉ, UNE MENUISIÈRE AU PARCOURS INSPIRANT...



Djessira Diabaté a 49 ans. Depuis une vingtaine d'années, cette dame fait de la menuiserie son métier de prédilection. A l'occasion du mois de la femme, Génération qui ose est allée à sa rencontre. L'occasion de faire un coup de projecteur sur cette brave femme au parcours inspirant... (Reportage)

Après ses études secondaires qui l'ont menées jusqu'en Terminale, elle a trouvé nécessaire d'embrasser la formation professionnelle. On est en 1987 dans la préfecture de Fria, au nord-ouest de la Guinée. "J'ai fait 12 douze ans de formation. Trois ans de formation avec des Canadiens. Deux ans après notre sortie, les Canadiens sont rentrés chez eux. Je me suis retournée dans le même centre, à Fria, pour être formée avec les ouvriers. J'y ai passé deux ans. Après cette formation, je suis rentrée à l'usine d'alumine de Fria où j'ai fait cinq ans en génie civile. Il n'y avait pas d'embauche, car l'entreprise était privatisée. On m'a dit de rentrer en ville pour l'entretien, j'ai refusé. Je ne voulais pas être une femme bureaucrate, je voulais être une femme de terrain, comme aujourd'hui », raconte-t-elle à Génération qui ose.

La formation terminée, Djessira Diabaté effectue quelques stages pratiques et joue parfois des rôles administratifs dans les entreprises qu'elle fréquente. Malheureusement, ses yeux contractent une maladie qui lui a valu 90 jours d'indisponibilité, après une évacuation sanitaire à Conakry. Au bout du compte, elle se voit interdite certains outils de travail, comme l'écran. Mais malgré cette mésaventure, la laborieuse dame ne lâche pas prise : elle se montre d'ailleurs plus déterminée. "Je me suis retourné encore à la menuiserie, parce que je ne voulais pas chômer. En retournant, comme je n'avais pas beaucoup de fonds, et moins de personnes pour me soutenir, je suis allé faire un potager pour planter des oignons.

L'agriculture ! Car la terre ne ment pas. Malgré mes deux diplômes, j'ai vendu les feuilles d'oignons au marché Racine de Fria. Le tas était, à l'époque, à 25 francs guinéens. Je voulais être autonome. Comme aujourd'hui on parle d'autonomisation des femmes, je voulais être autonome » fait-elle remarquer.

En 1994, elle ouvre son propre atelier de menuiserie. Mais le véritable challenge pour la dame commence au début des années 2000. "En 1999-2002, je suis entrée profondément dans le métier de menuisier. Je venais tous les jours à l'atelier. J'ai commencé à avoir des contrats au niveau de l'usine, quand les Américains sont venus. Ils m'ont permis d'avoir mon agrément et m'ont demandé de travailler ensemble. Au moment où je commençais à travailler avec les Américains, l'usine a été donnée aux Russes. À leur arrivée, nous avons un peu travaillé ensemble. Je faisais leur montage. Mais, j'ai choisi de rester dans mon atelier. Finalement mon mari est décédé en 2012 », indique la mère de famille.

Entre 2013 et 2014, Madame Camara s'installe définitivement à Conakry. D'abord à Sonfonia, dans la commune de Ratoma, puis en 2016 elle occupe cet espace appartenant à l'État, situé à Tombo dans la commune de Kaloum, où elle continue d'exercer sa passion. Son installation à cet endroit n'a non plus été facile. "Je suis venu ici. J'ai trouvé qu'il y avait plein d'ordures. Tout le monde avait abandonné les lieux.

Je suis allée à la commune, puis au gouvernorat. Ils sont venus regarder et m'ont dit qu'ils ne peuvent pas ramasser les ordures. Je me suis engagée à assainir les lieux. Avec une brouette, mes bottes et mon masque, j'ai dégagé les ordures », explique-t-elle.

Mis à part un ancien ministre guinéen de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et un autre de ses amis, Djessira Diabaté n'aurait su compter que sur une seule personne : l'élue de son cœur. Grâce à ce dernier, madame a trouvé peu de difficultés à éduquer ses enfants. "Le premier diplôme que j'avais eu, il n'y avait personne pour m'encourager. Voir une femme menuisière, une fille menuisière, personne ne m'encourageait, sauf mon mari. C'était le seul à me supporter. Il m'a donné le temps de faire ce métier.

Donc, je n'ai pas eu de difficulté avec les enfants. Parce que même après sa mort, mes enfants, on se concerte sur tout », se félicite la mère de quatre enfants (dont deux filles, ndlr).

Avec un tel courage, qui mieux que Djessira Diabaté pour s'adresser aux jeunes filles ? "Ce que je dis à nos filles, c'est d'aimer tout ce qu'elles font dans la vie. Dès que tu aimes, ce que tu fais, tu seras forcément capable de le faire », assure-t-elle.

Mais aujourd'hui, une partie de son atelier de menuiserie, nommé "MandienDjaka Réveil les Femmes et les Jeunes » a été rasée, lors de la vaste opération de récupération des emprises publiques en cours à Conakry et dans certaines villes de l'intérieur du pays.

TIGUIDANKÉ DIAKA CONDÉ, "REPOUSSEUSE D'AVIONS" À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE CONAKRY-GBESSIA

Mme Traoré née Tiguidanké Diaka Condé est conductrice de bus à l'aéroport international de Conakry-Gbessia. Avec le niveau bac, elle exerce aussi le métier de « pushback » (manœuvre effectuée par un tracteur qui reculera l'avion sur le chemin de roulage pour le placer en position de roulage pour le départ, ndlr), devenant ainsi la « deuxième femme pousseuse d'avions en Afrique de l'Ouest ». Pour cette femme, seule la détermination paie. Génération qui ose est allée à sa rencontre pour apprendre davantage sur son parcours inspirant...

« J'ai étudié, mais j'ai juste le niveau bac. J'ai fait le bac 1, le bac 2 et le concours... Ce n'était pas facile en notre temps. Donc, je me suis limitée juste au niveau bac, puis je me suis mariée.

C'est après le mariage que j'ai appris le métier de conduire », explique Diaka Condé, à l'entame de son long parcours. Toute souriante, Mme Traoré est de ces personnes qui aiment leur métier, en parler leur donne de la joie.

La carrière de cette conductrice débute à la SOTRAGUI (Société de transports de Guinée), où elle se fait recruter après avoir postulée.



Tiguidanké Diaka Condé au volant d'un engin à l'aéroport de Conakry. DR

Elle commence par « le poste de contrôleur » qu'elle exerce pendant quelques mois puis devient « contrôleur de ticket de bus ». « J'ai dit au chef de me faire rentrer dans le guichet. Donc j'ai travaillé aussi dans le guichet. Puis un jour, je me suis dit : 'Mais pourquoi ne pas faire la conduite aussi puisque c'était ma passion ?'. Donc, c'est à la SOTRAGUI qu'on m'a formée pour conduire le bus.

Mon chef, mon directeur qui était là-bas M. Bokar Sidibé, c'est lui qui a autorisé mes chefs hiérarchiques à me former sur la conduite de bus », se souvient la jeune dame.

Après sa formation en 2015, Diaka Condé commence à travailler à l'aéroport international de Conakry-Gbessia, le 2 novembre 2017. « J'ai fait au moins huit mois de stage. Après les huit mois de stage, ils m'ont embauché comme professionnelle avec maîtrise professionnelle. Je suis en poste à l'aéroport, ça fait 3 ans de cela », affirme la conductrice.

Son statut de femme ne lui semble pas poser de problème avec ses collègues hommes. « Je travaille avec mes collègues masculins sans problème. On s'entend bien, on est d'accord. Mais le métier n'est pas facile. Ce que j'ai sollicité d'être, vraiment, ce n'est pas facile du tout.

C'est le courage qui fait que j'arrive à continuer, sinon il y a beaucoup de femmes qui travaillent à l'aéroport mais pas dans ce métier. J'ai sollicité d'être conductrice parce que c'est ma passion », souligne la « repousseuse d'avions ».

Sur ses débuts dans cette autre profession, Mme Traoré Diaka se veut reconnaissante en parlant de la personne qui lui a permis d'être cette femme qu'elle est aujourd'hui. « Quand on m'a recruté, j'étais juste chauffeur de bus. Mais actuellement, je conduis presque tous les engins qui sont à l'aéroport de Conakry, grâce à notre ancien directeur M. Kabassan Keita. Il a lui aussi donné l'autorisation pour qu'on me forme, qu'on m'apprenne à repousser les avions. J'ai cet atout là aujourd'hui. Je peux conduire, je peux repousser l'avion. Je suis la deuxième femme en Afrique de l'Ouest repousseuse d'avions », nous apprend fièrement la jeune dame.

Son plus grand rêve : pouvoir aider à partager son savoir et son expérience avec les autres femmes qui souhaitent faire carrière dans son domaine. En dépit de ses moyens très limités. « Je veux partager ce que j'ai appris, mais je n'ai pas les moyens. Je n'ai pas encore de véhicules, pas de bus ou de taxis où je peux former d'autres femmes. Je voudrais que l'Etat me vienne en aide... Je lance aussi un appel au président de la République pour nous appuyer, nous les femmes qui avons des métiers. Parce qu'il y a beaucoup de femmes ici qui ont appris les métiers mais elles ne sont pas soutenues dans ce qu'elles font ou veulent faire. Il y a des femmes menuisières, des maçons, des peintres, etc... Donc, il faudrait que l'Etat nous appuie, nous aide à être davantage autonomes », lance-t-elle.

Aux femmes et aux jeunes filles, Tiguidanké Diaka Condé n'a pas manqué de leur donner des conseils. « Ce que je dirais à d'autres femmes, c'est de prendre le courage. Tout ce que la femme veut, Dieu le veut. C'est juste une question de courage et de persévérance. Quand tu as le courage, tu vas aller de l'avant. Ne vous asseyez pas à la maison, créez parce que la femme doit créer. Quand tu crées quelque chose, tout va venir vers vous (...) Il y a beaucoup de femmes courageuses en Guinée. On va persévérer encore et encore », conclut celle qui peut inspirer la jeune génération qui aspire à l'émancipation totale des femmes guinéennes.



Tiguidanké Diaka Condé est conductrice de bus à l'aéroport international de Conakry-Gbessia. Crédit photo : DR

SALÉMATA NABY BANGOURA, L'AGRIPRENEURE QUI A DÉCIDÉ DE "FAIRE UNE EXCEPTION" SUR LA TERRE MINIÈRE DE FRIA

Historiquement ville minière, Fria n'a connu réellement l'agriculture qu'après l'éclosion, en 2012, de la crise qui a secoué l'usine d'alumine qui, pendant des décennies, avait fait la prospérité de la cité « Petit Paris », située dans le nord-ouest de la Guinée. C'est quand la raffinerie d'alumine a fermé suite à une grève des employés que Salémata Naby Bangoura et son équipe ont vu en cette terre, jadis consacrée exclusivement à l'activité minière, une source de survie. En séjour dans la cité minière – qui tente de se remettre de la crise après la reprise des activités dans l'usine – une contributrice de Génération qui ose est allée à la rencontre de l'agripreneure Salémata Naby Bangoura.

La culture maraîchère, la riziculture et un peu de toute autre culture... voici ce sur quoi travaille Salémata Naby Bangoura, jeune diplômée qui a choisi de se tourner vers la terre pour tirer profit du bonheur qu'elle regorge.

Avec un travail saisonnier, la jeune femme et son équipe font le maraîchage en saison sèche avec des tomates, des aubergines et même des fruits. Pendant l'hivernage, place à la production du riz. « Comme Fria est une zone minière, les gens ne sont pas trop concentrés sur l'agriculture. Tout le monde veut travailler à l'usine, donc moi je suis venu faire une exception ; tout en invitant les jeunes à venir faire comme nous. Parce que si tu es diplômé d'une université, même si tu n'es pas diplômé en agriculture, tu peux travailler la terre (...) Nous faisons la transformation, car si nous produisons par exemple la tomate, et que la récolte donne beaucoup, ça peut pourrir, s'il n'y a pas suffisamment de preneurs. L'avènement du Covid-19 nous a beaucoup impacté », explique cetteoureuse de la terre.

Diplômée en Droit des relations internationales de l'Université Nongo Conakry (UNC), Salémata – issue d'une famille d'agriculteurs – a fait ses études secondaires à Fria.



« C'est une passion. Depuis ma tendre enfance, j'ai toujours aimé travailler la terre, parce que j'ai vu ma mère le faire. Donc arrivé au collège, j'ai commencé à faire quelques jardins et quand j'ai eu mon brevet, je me suis mariée très tôt. Et quand je me suis mariée, j'ai été à Conakry pour poursuivre mes études. En cumulant le foyer et les études à la fois, je n'ai pas abandonné l'idée de me lancer dans l'agriculture et une fois à l'UNC, dès que j'ai terminé les études, j'ai pensé à mettre en place une entreprise agricole et j'ai jugé nécessaire de le faire à Fria, parce que c'est la ville qui m'a vu naître. Et surtout, les jeunes d'ici ne s'intéressent pas à l'agriculture (...) C'est une façon d'inviter les populations à se préparer à l'après mine, car tôt ou tard, les mines là vont finir », tient-elle à alerter.

Son entreprise, appelée Agrimines, emploie aujourd'hui cinq travailleurs permanents et 15 travailleurs irréguliers. Avec une équipe composée de femmes et des jeunes garçons, elle a commencé cette aventure en 2017 et cultive pour le moment trois hectares.

Salémata et son équipe ont choisi de faire de l'agriculture bio. « Avec l'agriculture d'engrais, dès que vous faites la récolte, on a constaté que les produits pourrissent vite. Cela donne beaucoup de rendement mais à la longue, dès que les productions commencent à donner, si c'est les pastèques ou autre, ça ne peut pas faire plus de quatre jours après la récolte. Les produits pourrissent vite ! Or, si c'est bio, c'est 100% naturel, ça dure beaucoup plus. Nous, nous optons pour la transformation et il faut prendre une bonne procédure pour aboutir à ce que nous voulons », précise l'agripreneure.

Pour écouler ses produits, l'entreprise mise sur la vente directe, avant de passer par les médias et les réseaux sociaux, notamment sa page Facebook. « Nous faisons du porte-à-porte. Nous avons aussi des clients qui sont des travailleurs de l'usine, des partenaires réguliers. Nous avons signé un partenariat gagnant-gagnant avec des sociétés minières. Du coup, dès que nous avons des produits récoltés, il y en a qui viennent acheter. Il y en a aussi qui viennent prendre pour les marchés », explique Salémata Naby Bangoura.

Cependant, tout n'est pas facile dans les activités de la jeune femme. « Nous souffrons beaucoup dans ce domaine, parce qu'on n'est pas bien équipés pour faire la transformation. Nous faisons la transformation semi-industrielle. Le site où nous sommes, il y a un conflit domanial. Il y a un conflit aussi entre éleveurs et agriculteurs. Souvent, dans la zone où nous faisons les cultures, il y a des animaux qui viennent détruire nos cultures. Il y a l'irrigation qui a été faite mais ça ne suffit pas. Il nous faut trouver des motopompes pour faire l'arrosage (...) On n'a pas aussi des magasins dignes de nom pour placer nos produits afin de les conserver. On est souvent exposés à des vols, mais on encaisse le coup. Il y a la distance qui joue sur nous également. Notre domaine agricole est à 15km de la ville de Fria, à Tormelin. Tous les jours, il faut mettre jusqu'à 20 litres d'essence pour aller voir les travaux qui s'y sont faits. Tout cela est coûteux et ça nous fatigue », énumère-t-elle.

Mère de quatre enfants, Salémata Naby Bangoura est passée brièvement dans une banque. Après s'être lancée dans l'agriculture, la jeune femme et son équipe y trouvent leur compte. Car cette activité leur permet de subvenir à leurs besoins. « Je travaillais dans une banque. Quand j'ai vu que mes activités ont commencé à grandir, ça m'empêchait d'aller au bureau à l'heure. A chaque fois, il fallait venir demander la permission au patron, croiser les bras et dire que j'ai tel problème ou tel autre... Du coup, j'ai pris une décision : j'ai jeté l'éponge. J'ai quitté mon poste dans la banque pour m'occuper du travail que moi-même j'ai décidé de faire qui est l'exploitation de la terre », explique la cheffe d'entreprise « Sans aucun regret ».

Faire l'agriculture lui a beaucoup apporté en matière de gestion de son foyer et même de la communauté. « J'ai eu beaucoup de relations à travers ce métier et je ne le regrette pas. J'ai eu à faire beaucoup de concours à travers ce que je fais. J'ai eu à recevoir beaucoup de visiteurs sur mon site, mais aussi beaucoup de journalistes de radios, et beaucoup de personnes juste pour m'encourager (...) C'est une fierté pour moi. Je veux former d'autres jeunes filles, qui n'ont pas assez d'expériences comme moi, dans le métier agricole (...) Ma mère, elle n'a jamais été à l'école mais aujourd'hui, Dieu merci, à travers son travail de la terre, elle est l'unique femme présidente de chambre préfectorale d'agriculture actuellement en Guinée », dit-elle avec un grand sentiment de fierté.

Aux femmes et aux jeunes filles, Salémata Naby Bangoura leur conseille de ne pas avoir peur d'entreprendre, surtout dans le domaine de l'agriculture. « Il n'y a pas de sot métier. Tous les métiers se valent. Il faut prendre des risques pour se lancer dans une activité. Si tu n'es pas courageux, ça ne peut pas aller. Il faut être persévérant, visionnaire, il faut aller loin, oser (...) Aux jeunes filles, elles n'ont qu'à cesser de rejeter leurs responsabilités sur leurs parents (...) Il faut te préparer toi-même à construire ta vraie vie, créer ta propre activité. Si toi-même, tu ne t'aides pas, les autres ne le feront pas à ta place », assure la jeune femme.

Aux autorités publiques, l'agripreneuse a un appel à leur lancer. « Je demande à l'Etat d'être solidaire envers les femmes, de ne pas oublier la couche féminine parce que nous souffrons beaucoup. La femme est victime de beaucoup de choses (...) A l'Etat et aux personnes de bonne volonté, venez en aide pas seulement à moi mais à toutes les femmes courageuses, battantes qui se lèvent tôt le matin pour faire quelque chose pour faire avancer leur famille, le pays, la société ; qu'on arrête de nous exploiter. Il faut plutôt nous aider. On veut faire beaucoup de choses, on ne peut pas tout si on n'est pas accompagné. Certaines femmes ont beaucoup d'expériences mais elles ne sont pas appuyées pour mettre en pratique leurs rêves et leurs projets », lance-t-elle à l'endroit des autorités.

MARIAME CAMARA, UNE ENTREPRENEURE QUI NE VOIT PAS DE LIMITES



Couturière, teinturière et saponificatrice, Mariame Camara est également la gérante de l'entreprise MAC Business SARLU. Habitant dans la ville de Fria, à près de 160 km au nord de Conakry, la jeune dame qui n'a pas fait l'école a pourtant des grands rêves pour lesquels elle se bat tous les jours. Pour pouvoir les réaliser, elle s'emploie à exercer plusieurs activités qui lui permettent d'assurer ses revenus. Génération qui ose l'a rencontrée...

A l'âge de neuf ans, elle perd sa maman. C'est sa tante maternelle qui l'élève. Elle grandit dans une famille wahhabite et fait l'école coranique. Son premier métier, Mariame Camara a commencé à l'exercer à Conakry après son mariage. Au terme de trois ans d'apprentissage, elle a obtenu son diplôme de couture. Elle ouvre ensuite son atelier de couture où elle apprend le métier à vingt autres jeunes filles.

La mutation de son mari à Fria en tant que directeur du Centre d'autonomisation et de perfectionnement des femmes lui permet de commencer une autre aventure. Mais une fois dans la ville minière, Mariame Camara ne se limite pas uniquement à la couture. « Pour la teinture, on a eu un contrat pour la Journée internationale des droits des femmes. On a demandé de confectionner des habits et les teindre pour habiller les femmes de Fria. Mais je ne savais pas faire ça. On a donc fait appel à des femmes à Kindia qui sont venues le faire ici. Pendant qu'elles travaillaient, je les regardais pour voir comment elles faisaient et je les suivais. Donc, quand elles sont reparties, j'ai commencé à pratiquer la teinture tout de suite. Et je peux le faire maintenant », se réjouit-elle.

Pour reprendre son métier de couturière à Fria, la jeune femme a juste fait venir les machines qu'elle utilisait à Conakry. Faire de la tontine sur place lui a également permis d'obtenir trois machines de plus. Sa maison lui sert d'atelier et de lieu de travail pour faire ses savons et confectionner ses habits. Elle s'est ainsi débrouillée avec les moyens de bord en attendant de trouver mieux.

Dans l'exercice de ce travail, elle rencontre pas mal de difficultés, notamment au niveau du matériel. « Le travail de couturière a beaucoup de difficultés parce que s'il n'y a pas de machines, les apprenties ne peuvent pas travailler. Mes apprenties font coudre le papier de farine. Si on se dit qu'il faut obligatoirement que les clients viennent pour qu'on travaille, on va être en retard car les clients ne sont pas réguliers. Donc, on travaille avec le papier de farine. Chaque lundi, j'achète le papier moi-même, je fais les découpages et elles m'observent, je trace au tableau et elles me regardent. Chaque mercredi, elles aussi font les achats elles-mêmes et copient ce que j'ai tracé et les font coudre. Quand il n'y a pas beaucoup de machines, les apprenties souffrent pour les coudre », explique la gérante de MAC Business SARLU.

Mariame Camara rencontre également des difficultés dans la saponification à cause du manque de matériel de travail.

« Le matériel que j'utilise pour le savon et la teinture, je ne les gagne pas à Fria. Je les achète tous à Conakry. Même si ça concerne des produits de 20 000 ou 30 000 francs guinéens, je les trouvent pas à Fria ici. Il faut que j'envoie l'argent à Conakry et que je paie le transport pour qu'on me l'envoie », confie-t-elle. Mais dans ces deux activités, la jeune femme a su séduire de nombreux clients dont la plupart se trouvent à Conakry. Les réseaux sociaux sont au cœur de la stratégie marketing de la patronne de MAC Business SARLU. Elle photographie et publie sur les réseaux sociaux les produits qu'elle confectionne.

Comptabilisant actuellement 15 apprenties, Mariame Camara apprend à ces jeunes filles tous les métiers qu'elle connaît. Présente à Fria depuis quatre ans, elle n'a pu mettre en place sa petite entreprise qu'en février dernier. Aujourd'hui, ses savons se revendent dans les boutiques de Fria. Des vendeuses grossistes font également son bonheur en faisant des commandes auprès d'elle.

L'EQUIPE DE GÉNÉRATION QUI OSE



*Coordinateur / Président Ablogui
Mamadou Alpha Diallo
@alfahimaya*

► *Chef Projet
Thierno Diallo
@cireass*

► *Responsable communication
Abdoulaye Oumou Sow
@ao_sowGn*

► *Contributeurs
Elisabeth Guilavogui
Mamadou bhoie Barry
Adama Hawa Bah
Mamadou Hady Baldé*

► *Webmaster
Ousmane Cissé*

► *Vidéastes
Sayon Idovic Loua
Abdoulaye Sadjo Diallo*

► *Mise en page
Mouctar Bass
@mouctarbass12*



Un projet lancé par



avec le soutien financier de nos partenaires



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
République de Guinée



Nous suivre sur



Generationqui ose



@GquiOse



Generation qui ose